

RÉSUMÉ

Exposition aux fibres céramiques réfractaires chez les maçons-fumistes.

Dr. Christian Mostosi.

Promoteur : Prof. Dominique Lison.

Le métier de maçon-fumiste (MF) étant peu connu, nous avons choisi de l'expliquer et d'illustrer la profession dans ce travail suite à l'attribution d'une telle entreprise dans notre secteur d'activités. Nous avons voulu également développer l'exposition aux fibres céramiques réfractaires (FCR), matériau très utilisé dans le secteur de l'isolation thermique industrielle.

Les FCR sont utilisées comme substitut de l'amiante. Si l'expérimentation animale sur hamsters et rats a permis de démontrer l'action cancérogène sur le tissu pulmonaire, chez l'Homme, nous ne disposons actuellement d'aucune donnée permettant de confirmer l'action cancérogène des FCR. Seule l'induction de plaques pleurales a été démontrée. Les troubles respiratoires (chute de la capacité vitale forcée, CVF et du volume expiratoire maximal en 1 seconde, VEMS) observés dans certaines études n'ont pas pu être liés à l'exposition aux FCR. Cependant, en attendant d'autres études et un recul plus important, les MF exposés aux FCR doivent bénéficier d'une surveillance médicale semblable à une exposition à l'amiante. Des substituts sont déjà utilisés mais leurs caractéristiques techniques ne sont pas satisfaisantes.

Ce travail permet de montrer l'analyse de risques établie, la surveillance médicale mise en place et les actions réalisées au sein de l'entreprise.